

Publié le 16 octobre 2014

Mobilité et vie de la cité : l'apport des nouvelles technologies

Les smart grids dans le domaine des transports étaient à l'honneur : panorama des nouvelles technologies et projection sur l'avenir étaient présentés le 7 octobre dernier, au Congrès des Epl de Deauville, au cours d'une séance animée par David Barthe, directeur associé d'Albiste et maître de conférences associé IAE Lyon 3.



L'internet mobile, l'internet des objets, le big data, la géolocalisation etc. sont autant de technologies en plein développement qui annoncent une nouvelle conception des villes, de nouveaux modes de gestion des services publics locaux et d'interface avec leurs usagers. Tel était le propos introductifs de **Philippe Ansel**, conseiller stratégie du directeur des relations institutionnelles d'EDF. Pour **Philippe Ansel**, « cette évolution part d'un constat simple : aujourd'hui, nous observons dans le monde une multiplication des mégapoles (méga cités de plus de 10 millions d'habitants, méga régions de plus de 15 millions d'habitants, méga corridors : Hong-Kong-Shenzhen-Guangzhou représentant 120 millions d'habitants). Les villes représentent 75 % de la consommation d'énergie et 80 % des émissions de gaz à effet de serre et leurs habitants affirment un désir croissant de liberté et de pouvoir se déplacer rapidement, en toute facilité ». D'où l'essor ces dernières années des nouvelles technologies numériques dans le domaine des transports, tournées vers l'information et la communication en faveur d'une mobilité plus durable et plus intelligente. **Pascal Bolo**, président de la [Semitan](#) (Sem des transports de l'agglomération nantaise) en a pour preuve le « m ticket » développé à Nantes : première ville en France en 2012 offrant la possibilité à ses usagers d'utiliser leurs tickets de transport, m ticket rend possible d'acheter et de valider un ticket de transport via une application pour smartphone sous Android ou sous iOS. Ce système permet de ne pas sortir ses tickets ou de s'arrêter à une station pour en acheter. Pour prendre les transports nantais, il faut juste composer un code secret. « Dans ce monde moderne, nous avons la religion de l'outil » précise **Pascal Bolo**. Cependant, il est bien de ne pas avoir raison trop vite et d'utiliser des outils opérationnels au moment où ils ont été éprouvés ». Autre exemple de technologie nantaise, le Libertan, service disponible sur smartphone qui permet de calculer le meilleur tarif en fonction des usages. « Tous les regards sont aujourd'hui fixés vers le NFC », indique **Pascal Bolo**, qui n'est pour l'instant pas encore utilisé à Nantes mais qui pourrait s'inspirer de l'exemple de Strasbourg. La [CTS](#)

(Cie des transports strasbourgeois) a développé l'intégration de cette technologie dans son système de gestion des tickets de transport sur smartphone dénommé U'Go. Pour **Jean-Philippe Lally**, son directeur général, « tous les outils numériques doivent apporter un plus à l'utilisateur ». Au-delà de l'actuelle révolution opérée sur le numérique, des équipements plus sobres énergétiquement ou utilisant de nouvelles sources d'énergie sont également développés. **Véronique Bel**, chef de projet mobilité, Direction stratégie et territoire GrDF, a présenté les perspectives de développement du BioGNV. Déjà utilisé par des sociétés telles que Point P, Castorama ou bien encore Carrefour, cette solution écologique en gaz issue de la méthanisation de déchets répond « parfaitement aux enjeux de l'économie circulaire prônée notamment dans le texte de loi sur la transition énergétique en cours de discussion au Parlement ». Pour tous les intervenants, ces technologies jouent aussi un rôle essentiel pour améliorer la sécurité et la sûreté, optimiser l'utilisation des infrastructures, limiter les pollutions et les nuisances, favoriser les transferts vers les modes les plus respectueux de l'environnement. Pour l'avenir, il existe de réelles opportunités de développement de ces technologies mais leur viabilité reposera nécessairement sur leurs confrontations à la réalité de vie des usagers des services publics.

Par Grégory MASCARAU